

3L

Société à responsabilité limitée
Au capital de 381 000 euros
Siège social : 184 Avenue des Lauriers Roses
83700 SAINT-RAPHAEL
882 210 420 R.C.S. FREJUS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

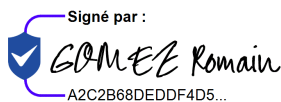
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à **97 891,30 euros** de la manière suivante :

➤ Au compte « **Autres réserves** » : **97 891,30 €**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

A2C2B68DEDDF4D5...

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	385 480		385 480	385 480
	Total de l'actif immobilisé (I)	385 480		385 480	385 480
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	406 570		406 570	180 870
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	771		771	13 003
Total de l'actif circulant (II)		407 341		407 341	193 873
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II)		792 821		792 821	579 353

Passif

		31/12/2025	31/12/2024
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	381 000	381 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	38 100	38 100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	152 496	133 694
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	97 891	18 803
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		669 488	571 596
	Autres fonds propres		
Autres fonds propres (II)			
	Provisions pour risques et charges		
Provisions (III)			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	78 600	6 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	476	
	Comptes courants d'associés	44 257	1 157
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (IV)	123 333	7 757
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)		792 821	579 353

(1) Dont immobilisations financières - 1 an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises Production vendue Productions stockée Production immobilisée Subventions Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles Autres produits			
Total des produits d'exploitation (I)			
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stocks (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Cotisations sociales Dotations aux amortissements et dépréciations Dotations aux dépréciations Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées Autres charges		1 633	1 197
Total des charges d'exploitation (II)		1 633	1 197
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(1 633)	(1 197)
Produits financiers (III) Produits exceptionnels (IV) Charges financières (V) Charges exceptionnelles (VI) Impôts sur les bénéfices (VIII)		100 000 476	20 000
BENEFICE OU PERTE Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VII+VIII)		97 891	18 803
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime Exonérations ou abattement sur le bénéfice Déductions diverses		476 5 000	100 000
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		3 367	
Déficit de l'exercice reporté en arrière Déficits antérieurs reportables			197
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		3 170	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-02 du 6 juillet 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **792 821 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **100 000 euros** et un total **charges** de **2 109 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **97 891 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	385 480			385 480
TOTAL GENERAL	385 480			385 480

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				